



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Habilitation Electrique - Personnel** **Electricien : Indices BO/HO**

Objectifs

Etre capable de :

- Faire le point sur le risque électrique de façon à assurer sa protection
- Etre capable d'effectuer des travaux non électriques, dans un local accessible aux électriciens, en toute sécurité
- Maîtriser les recommandations selon la norme NFC 18510

Public concerné et prérequis

- Avoir suivi la formation habilitation électrique BOHO initiale il y a moins de 3 ans
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

Durée

7 heures

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun

Programme

Contexte réglementaire de l'habilitation électrique HOBO

- Définitions des risques et des dangers de l'électricité
- Retour sur les obligations de l'employeur et de l'employé et responsabilités des intervenants
- Rappel sur la notion de manquement délibéré
- Comment trouver les textes réglementaires et normes électriques ?

Rappel des notions d'électricité pour non électricien

- Généralité de l'électricité et électricité statique
- Savoir faire la différence de potentiel avec mise à la terre, intensité, domaine de tension

Evaluer et connaître le principe du risque électrique

- Evaluation et prévention des différents types de risques : électrisation, électrocution, brûlure, incendie, explosion
- Sensibilisation au risque électrique sous forme de questionnaires et vidéos

Identifier les moyens de prévention et de secours

- Rappel sur la normalisation : publication UTE C18 530
- Identifier et utiliser efficacement les moyens de protections collectives et individuelles

- Connaître les prescriptions propres au personnel : consignes et procédures

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques

Echanges entres participants / formateurs

Jeux de rôles

Groupe de 1 à 10 personnes en présentiel

Supports

Convocation de l'apprenant transmise par email avec toutes les modalités d'accès et d'organisation de l'action de formation

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en application sur des exercices professionnels

Evaluation de satisfaction de fin de stage en ligne

Feuille de présence

Sanction visée

Textes de références :

Article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintien ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. »

Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique ».

« L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. »

INRS ED 6127 juillet 2012.

Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

Recyclages :

Titre valable durant 3 ans (Norme NFC 18-510, recyclage obligatoire, périodicité conseillée).

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation des acquis et contrôle des connaissances, permettant à

l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant sur proposition du formateur, transmise au donneur d'ordre



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Habilitation Electrique - Personnel** **Electricien : Indices BO/HO**

(avis après formation et titre).

Délais moyens pour accéder à la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap